

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 21 (1933)

Heft: 411

Artikel: Carnet de la quinzaine

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-261229>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

famille, aux enfants, aux malades, aux pauvres, auraient été traités superficiellement sans l'intervention des femmes. Les femmes de tous les partis ont accompli à la Chambre leur devoir aussi bien et mieux que les hommes! »

Quel encouragement pour nos sœurs de Finlande, et quelle raison pour nous de « tenir » et de « maintenir »!

(A suivre.)

L.-H. P.

Avant la reprise des travaux de la Conférence du Désarmement

Un projet de manifestation.

On sait que la Conférence du Désarmement a amorcé ses travaux durant l'été pour les reprendre le 16 octobre prochain. Les partisans du désarmement n'ont pas considéré ce long intervalle sans quelque alarme, tout en se rendant compte d'autre part qu'il permet à l'opinion publique de chaque pays d'insister auprès des gouvernements pour qu'ils acceptent des solutions qui soient de « vraies solutions »!

L'idée est tout naturellement venue à ceux qui suivent de près les travaux de la Conférence d'organiser, à l'occasion de la reprise de ces travaux, une nouvelle manifestation pour tâcher de faire peser assez fortement le poids de l'influence de l'opinion publique le 16 octobre prochain que cela a été le cas lors de l'ouverture de la Conférence, le 6 février 1932. Mais comment faire, pour ne pas se répéter, pour trouver des formules à la fois neuves et tout aussi frappantes... Le Groupe Consultatif International (composé, on le sait, des représentants des grands groupements travaillant à Genève pour le désarmement: Associations pour la S.D.N., Comité féminin, groupements ecclésiastiques, universitaires, anciens combattants) a fini par s'arrêter à l'idée d'un grand meeting public à Genève, le 16 octobre, qui devrait être précédé de multiples réunions dans les différents pays. Le programme de ce meeting serait le suivant:

1. Discours de quelques personnalités éminentes (Lord Cecil a déjà promis son concours).
2. Réception de messages radiophoniques de personnalités universellement connues.
3. Réception de messages des différents meetings régionaux et locaux préliminaires.
4. Réception de messages individuels d'hommes et de femmes éminents dans différents pays représentant des professions et des intérêts différents.
5. Adoption d'un programme minimum à demander à la Conférence du Désarmement.

Programme minimum:

- a) pas de réarmement;
- b) réduction substantielle des armements;
- c) abolition des armes d'agression, du bombardement aérien, des armes aériennes, des gaz empoisonnés;
- d) limitation des dépenses, pour empêcher la rivalité dans le domaine des armements;
- e) contrôle effectif des armements existants, de la fabrication et du trafic des armes;
- f) création d'un organisme permanent pour exécuter les dispositions mentionnées ci-dessus, et pour continuer le travail commencé par la Conférence du Désarmement.

Ces projets ont été salués avec satisfaction par le Bureau du Comité International féminin pour le Désarmement, qui a décidé de faire tout son possible pour en faciliter la réalisation. A cet effet, il a déjà mis ses locaux à la disposition du Comité d'organisation de cette manifestation, dont l'adresse est donc dès maintenant celle bien connue de nos lecteurs: 25, quai du Mont-Blanc. De plus, le Comité International féminin a prié ses quatorze Associations constitutives d'engager leurs branches et sections nationales à organiser, partout où cela leur sera possible, des meetings et des réunions préparatoires à celui du 16 octobre, selon le plan indiqué plus haut.

Nous tiendrons naturellement nos lectures au courant du détail de ces préparatifs, et de l'organisation définitive du meeting du 16 octobre, engageant dès maintenant chacune à mettre cette date à part.

Correspondance

Le Camp international des Eclaireuses

Genève, 16 septembre 1933.

Chère Rédactrice,

Antez tu votre aimable entrefilet dans le dernier numéro du *Mouvement Féministe*, je me fais un plaisir de vous envoyer ces quelques mots sur ce si beau camp qu'a été le *Camp de Juliette Low*, en espérant qu'ils pourront vous être de quelque utilité.

Juliette Low? Oui. Juliette Low fut la fondatrice des Eclaireuses aux Etats-Unis, et, lorsqu'elle mourut en 1927, on créa en sa mémoire un fonds destiné spécialement aux relations internationales et à la bonne entente des Eclaireuses des différents pays. Ce fonds contribueront toutes les Eclaireuses des Etats-Unis, et ce fut le plus beau monument qu'on eut pu éléver à Juliette Low.

C'est ainsi que cette année, comme l'an dernier, des déléguées de sept nations ont pu être invitées à passer quinze jours merveilleux dans le plus beau des chalets, « Our Chalet » d'Adelboden. Deux éclaireuses de Pologne, de Stéude, de Belgique, du Luxembourg, de Hollande, une d'Irlande et quatre d'Amérique, participeront à

Les Congrès de l'été¹

I. L'« Open Door » à Prague

(Juillet-Août 1933)

La Conférence convoquée par l'*Open Door International* dans la capitale tchèque, toujours si captivante pour ses visiteurs étrangers, a réuni 177 participants représentant entre elles toutes 14 pays, y compris les déléguées « as observers » de plusieurs gouvernements d'Europe et d'Amérique. La Suisse, notons-le, où la doctrine de l'*Open Door* ne réunit que très peu d'adeptes, n'était pas représentée. Grâce à la courtoise du gouvernement tchèque, les séances eurent lieu dans le palais du Sénat où siège notre amie, Mme Plaminkowa, et parmi les réceptions offertes aux déléguées, il faut signaler celle du Conseil municipal de Prague à l'Hôtel de Ville, celle du Conseil national des Femmes tchèques, et enfin, à l'occasion de l'Ecole d'été, qui succéda à la Conférence, dans la petite ville de Mlada Boleslav, deux réceptions encore des municipalités voisines.

La partie administrative de la Conférence porta surtout sur la réélection du Comité, dont font partie nombre de femmes connues dans les milieux féministes internationaux: Chrystal Macmillan (Gde-Bretagne), F. Plaminkowa (Tchécoslovaquie), Paulina Luisi (Uruguay), Louise de Craen (Bélgique), Gertrud Baer (Allemagne), Ingeborg Walin (Suède), Elizabeth Abbott (Gde-Bretagne) et d'autres encore.

Quant au fond des débats de la Conférence, s'il y fut dit des choses excellentes, et avec lesquelles nous sommes pleinement d'accord, notamment sur le droit imprescriptible au travail de la femme mariée et le simple déplacement de chômage que prônent ceux qui voudraient voir en ces temps de crise les femmes remplacées par des hommes dans de nombreux travaux, ou sur la tendance se manifestant en Allemagne d'interdire aux femmes de travailler, d'autres décisions prises et que nous communiquons une note de presse officielle de P.O. D.I. nous surprennent un peu, parce qu'elles nous font effet de ne pas être basées sur une documentation tout à fait sûre. Par exemple, quand dans son discours d'ouverture, Miss Macmillan, la présidente se plaint de l'attitude du B.I.T. « qui de plus en plus a tendance à placer la femme ouvrière dans une situation inférieure », cette accusation ne nous paraît pas tout à fait juste, car elle passe sous silence la si remarquable publication du B.I.T. sur le droit au travail de la femme, dont nous avons parlé ici même à plusieurs reprises: *Crise économique et travail féminin*, et qui prend si nettement position en faveur de notre revendication. De même, la décision de réclamer lors de la prochaine Conférence Internationale du Travail le même droit pour les femmes que pour les hommes de travailler dans les mines et le sous-sol nous semble régressive plutôt que progressive, puisque, d'après les meilleures sources, les femmes ne sont plus embauchées

playées depuis des décades à ce travail malsain et épaisant, sauf aux Indes ou au Japon où leur nombre diminue toujours, et que, en Grande-Bretagne notamment l'interdiction date de la période de 1840 ou à peu près! Vouloir par amour de l'égalité ressusciter une antique exploitation de la main d'œuvre féminine nous paraît pour le moins exagéré. Et encore, nous ne pouvons comprendre non plus l'opposition de l'*Open Door* aux Conventions sur l'assurance décès, actuellement soumise à la ratification des gouvernements, parce que, si nous saisissions bien les sens des discussions de Prague, ces Conventions créent une situation plus avantageuse à la veuve qu'au veuf. L'intérêt de la famille nous semble pourtant devoir entrer en ligne de compte dans ce cas-ci; et d'ailleurs, du point de vue féministe, ne peut-on pas justifier ce privilège accordé à la femme du fait que sa tâche au foyer étant plus lourde et ses possibilités de gain bien moindres que celles de l'homme, il est équitable qu'un avantage lui soit reconnu?...

Nous regrettons de devoir formuler ces réserves et critiques sur les décisions prises à cette Conférence de Prague par des femmes enthousiastes et convaincues, mais dont l'enthousiasme et les convictions sont trop uniquement (et c'est toujours le reproche que nous faisons à l'*Open Door*) dogmatiques et théoriques, ce qui, les amenant à ne considérer toutes ces questions sous un seul angle, les empêche souvent de garder le contact avec la réalité des faits.

E. Go.

Le Congrès International des Infirmières

(Paris et Bruxelles, 10-15 juillet 1933)

Le Congrès de l'Association Internationale des Infirmières, dont le siège central est à Genève, et qui compte 29 associations nationales d'infirmières, s'est réuni du 10 au 13 juillet à Paris, et du 13 au 15 à Bruxelles, sous la présidence de Mme Chaptal. 2284 infirmières de 43 pays y prennent part. La Suisse était représentée par une cinquantaine de déléguées, anciennes élèves de La Source à Lausanne, d'Ingebholz, de l'Association des Infirmières Suisses, de l'Ecole d'Infirmières de Zurich, etc.

Outre les deux séances publiques au Trocadéro à Paris, le 11 juillet et celle du 13 à Bruxelles, au Palais des Beaux-Arts, il y eut de nombreuses séances plénaires et séances de sections, où se fit un travail utile et précieux, et où toutes les questions touchant de près ou de loin à la tâche de l'infirmière, à sa préparation professionnelle, à sa spécialisation, à sa formation générale furent étudiées (infirmières scolaires, infirmières secrétaires ou journalistes professionnelles, infirmières rurales, infirmières visiteuses, infirmières dans l'industrie, les responsabilités de l'infirmière, la situation de l'infirmière dans les pays où la profession est encore à ses débuts, hygiène sociale, service social, infirmières-gardes en ville, dans les hôpitaux, etc., etc.). On envisagea également l'élaboration d'un statut des conditions d'existences de l'infirmière, et la question des assurances fut soulevée, qui doit élargir les rigueurs du chômage, si elle est

atteinte par l'âge, la maladie, ou victime d'un accident.

En lisant le programme des séances où il semble que toutes les questions susceptibles d'améliorer à la fois le sort du malade et la valeur de l'infirmière ont été traitées, on réalise toute l'utilité pratique, toute la puissance morale d'une réunion de cette envergure, où d'Asie, d'Australie, d'Afrique, d'Amérique des femmes sont venues apporter le résultat de leurs expériences, de leur effort dans la lutte contre la souffrance. On a finalement compris que, pour être qualifiée, une infirmière doit avoir une préparation psychologique et morale au moins égales à sa préparation strictement professionnelle. Je n'en veux pour preuve que la résolution votée par le Congrès, qui, non seulement approuve le principe de l'immatriculation obligatoire, mais exprime le vœu que les positions officielles soient, à l'avenir, réservées aux seules infirmières immatriculées ou titulaires d'un diplôme d'Etat. Le Congrès approuva également le principe de l'inspection des écoles d'infirmières, qui a eu, dans les pays où elle existe, une influence excellente sur le perfectionnement de ces écoles.

MM. Daniélou, pour la France, et Hymans et Carton de Wiart, pour la Belgique, tous trois Ministres, et les chefs des autorités compétentes, insistèrent, dans leurs discours, sur l'importance capitale de l'activité préventive et curative des infirmières, et sur la nécessité de son développement en harmonie avec l'amélioration de la santé dans tous les pays. Le Professeur Sauerbruch (Berlin) appuya, dans sa conférence, sur l'importance de l'entente entre le médecin et l'infirmière. Celle-là ne doit plus être l'inferiorité du médecin, mais sa collaboratrice compréhensive, sa camarade au service du malade, dans le combat pour la santé.

Une note particulière fut donnée par Mme Hazel Avis Goff, membre du Bureau central de l'Association Internationale des Infirmières, qui traite de l'organisation des soins préventifs et curatifs à la campagne, et qui donna un aperçu général des devoirs considérables de l'infirmière et des lourdes charges qui lui incombe, précisément dans ce domaine.

Des réunions hors programme et par petits groupes eurent lieu, selon les affinités et les langues, qui ne furent certes pas, pour les participantes, parmi les moins intéressantes. Des visites et des inspections des Ecoles d'Infirmiers et d'Infirmières furent organisées à Paris et à Bruxelles. Des excursions, des dîners, des réceptions, tous ces hors-d'œuvre qui ajoutent au plaisir et à l'intérêt de telles réunions, furent abondamment servis aux congressistes. Enfin, l'auteur de ce résumé, trop bref et bien incomplet, manquerait à son devoir le plus élémentaire, si elle ne rendait, en terminant, hommage à l'admirable femme qui, sans défaillance, présida aux destinées du Congrès: j'ai nommé Mme Chaptal, qui fut l'âme de l'organisation et de la réalisation. Les infirmières peuvent être fières de leur présidente internationale. Avec un tel chef, leur association ne peut que se développer et progresser sans cesse pour le bien de l'humanité.

L.-H. P.

Carnet de la Quinzaine

Mardi 26 septembre:

GENÈVE: Athénée, 16 h. Réunion du Comité de Liaison des Organisations féminines internationales, sur invitation du Comité International des Femmes. Thé et réception, puis discussion sur l'ordre du jour de l'Assemblée de la S.D.N.

Mercredi 27 septembre:

GENÈVE: Club International, 4, rue de Montrouz, 20 h. 45. Réception aux femmes déléguées à l'Assemblée de la S.D.N. offerte par le Joint Committee des Organisations féminines internationales.

Vendredi 29 septembre:

GENÈVE: Bureau temporaire de l'Alliance Internationale pour le Suffrage, 25, quai du Mont-Blanc: 16 h. Réunion du Comité de Liaison et du Comité de Désarmement, sur invitation de l'Alliance Internationale pour le Suffrage. Thé et réception, puis discussion sur l'avenir du Comité pour le Désarmement.

Lundi 2 octobre:

GENÈVE: Association genevoise pour le Suffrage féminin, 22, rue Etienne-Dumont, 20 h. 30. Séance mensuelle (thé suffragiste). (Le sujet et le nom du conférencier seront indiqués ultérieurement.)

Jeudi 5 octobre:

LAUSANNE: Cartel romand d'Hygiène sociale et morale, Hôtel de Lausanne, place de la Gare, 11 h. 30. Assemblée générale d'automne. Ordre du jour: 1. Discussion d'un rapport d'activité 1933-34 (hygiène dentaire) et 1934-35 (décision de principe); 3. Budget; 4. Election du Comité, des Commissions et des vérificateurs; 5. Divers. — 13 h.: Diner en commun (3 fr. net). — 14 h. 30: Introduction à la campagne d'hygiène dentaire: MM. Aguet et Boitel, dentistes, et le Dr Brond. Discussion. Présentation d'une sélection du nouveau film des Cinémas Populaires romands: *Taxi 22*.

Samedi 7 et dimanche 8 octobre:

LUCERNE: XXXII^e Assemblée générale de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses. (Voir programme détaillé en 1^{re} page.)

Lundi 9 octobre:

LUGANO: Association suisse pour le Suffrage féminin, Pestalozzi-Hof, 14 h. 30: Ouverture du XV^e Cours de Vacances. (Voir le programme détaillé dans le précédent numéro du *Mouvement*.)

N.-B. — Vu notre parution bi-mensuelle seulement, il est un peu difficile d'informer exactement d'avance nos lectrices de toutes les réunions internationales qui vont être organisées à Genève au cours de ces prochaines semaines, la date en étant souvent fixée au dernier moment. On voudra donc bien nous excuser si nos indications actuelles ne sont pas encore aussi complètes qu'elles pourraient l'être, et s'adresser pour tout renseignement complémentaire au Bureau temporaire de l'Alliance Internationale pour le Suffrage, 25, quai du Mont-Blanc, Genève (téléph. 24-367), qui sera prêt à répondre à toute demande de cet ordre.

Ecole d'Etudes Sociales pour Femmes

GENÈVE .. Subventionnée par la Confédération

Semestre d'hiver: 24 octobre 1933 - 27 mars 1934

Culture féminine générale: Cours de sciences économiques, juridiques et sociales.

Préparation aux carrières d'activité sociale : (protection de l'enfance, direction d'établissements hospitaliers), de secrétaires, bibliothécaires, libraires. (Des auditions sont admises à tous les cours).

Ecole de « Laborantines ».

Le Foyer de l'Ecole où se donnent les cours de ménage: cuisine, coupe etc., reçoit des étudiantes de l'école et des élèves ménagers comme pensionnaires.

Programme (50 ct.) et renseignements par le Secrétariat 6, rue Charles-Bonnet, 6.

Corsetière expérimentée

se recommande pour travaux à domicile Neuf. — Lavages. — Réparations. S'adresser par écrit à Mme Simonetto 34, Route des Acacias - Genève